

Lycée(s)	Général	Technologique	Professionnel	
Niveau(x)	CAP	Seconde	Première	Terminale
Enseignement(s)	Commun	De spécialité	Optionnel	
Français				

## Objet d'étude : La littérature d'idées du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle

### ***Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de la Boétie : l'œuvre, le parcours**

Parcours associé : « Défendre » et « entretenir » la liberté

#### Liens avec le programme

« Entre les bornes fixées pour chaque objet d'étude, le programme national, renouvelé par quart tous les ans, définit trois œuvres — parmi lesquelles le professeur en choisit une — et un parcours associé couvrant une période au sein de laquelle elle s'inscrit et correspondant à un contexte littéraire, esthétique et culturel. L'étude des œuvres et des parcours associés ne saurait donc être orientée a priori : elle est librement menée par le professeur.

L'étude de l'œuvre et celle du parcours sont étroitement liées et doivent s'éclairer mutuellement : si l'interprétation d'une œuvre suppose en effet un travail d'analyse interne alternant l'explication de certains passages et des vues plus synthétiques et transversales, elle requiert également, pour que les élèves puissent comprendre ses enjeux et sa valeur, que soient pris en compte, dans une étude externe, les principaux éléments du contexte à la fois historique, littéraire et artistique dans lequel elle s'est écrite » (programme de français de première des voies générale et technologique)<sup>1</sup>.

*Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de la Boétie et son parcours associé « Défendre » et « entretenir » la liberté sont inscrits au programme national des classes de première des voies générale et technologique, pour l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », à compter de la rentrée 2025.

Entre seize ans et dix-huit ans selon les sources, tel est l'âge auquel Étienne de la Boétie aurait composé la première version du *Discours de la servitude volontaire*, vers 1548. Le texte porte doublement la marque de cette jeunesse : celle de l'exercice scolaire auquel il emprunte le choix d'un développement méthodique (questions, réponses, solutions) respectueux des parties rhétoriques (exorde, proposition, narration, preuve, réfutation, péroraison) ; celle d'une écriture fougueuse qui dépasse la rigueur attendue d'un traité, en donnant l'impression, par l'usage d'une langue hors des normes, souple et poétique, d'une parole proprement vivante. Il faut dire que le jeune homme est le fruit d'une éducation humaniste poussée jusqu'à un haut degré de perfection, que Du Bellay, dans son fameux sonnet 32 des *Regrets* (« Je me ferai savant... ») n'aurait pas

1. [Programme de français de première des voies générale et technologique](#)

reniée : orphelin très jeune, il est d'abord instruit par son oncle, ecclésiastique féru de droit, de culture antique et de théologie ; il reçoit ensuite les leçons du cardinal Gaddi, cousin des Médicis, amateur d'art et de philosophie. Toute sa courte vie — il meurt brutalement alors qu'il « n'est âgé que de 32 ans 9 mois 17 jours »<sup>2</sup> — la Boétie garde le goût de l'étude, de la philologie en particulier et de l'écriture. Devenu conseiller au parlement de Bordeaux puis à la cour, ses loisirs sont occupés à traduire Virgile, Plutarque, Aristote, à écrire des vers français, latins ou grecs et même 29 sonnets amoureux dédiés à son épouse, que Montaigne a publiés à titre posthume. Lorsqu'il écrit *Le Discours*, ses humanités en poche, la Boétie est encore étudiant en droit à l'université d'Orléans, rendue illustre par des professeurs émérites dont certains, protestants comme Anne du Bourg, s'insurgent avec véhémence contre les persécutions des huguenots<sup>3</sup>. Sans doute ces esprits humanistes et libres exercent-ils une influence sur le jeune étudiant. D'aucuns lient d'ailleurs le projet du *Discours* à la répression sanglante, en 1548, d'un mouvement de révolte paysanne contre la gabelle en Guyenne<sup>4</sup>.

Un certain mystère entoure la genèse et la publication du *Discours* : aucun manuscrit original ne demeure de l'œuvre, qui pourrait dater avec rigueur sa rédaction. *Le Discours* circule d'abord sous la forme d'un manuscrit, dont une copie parvient à Montaigne. Les deux hommes, tous deux conseillers, se rencontrent à la cour de Bordeaux en 1557 et débute une amitié profonde à laquelle *Les Essais* rendent souvent hommage. À la mort de la Boétie, Montaigne, devenu dépositaire de l'œuvre de son ami, décide de publier plusieurs de ses textes. *Le Discours* tient une place à part : Montaigne souhaite l'intégrer à ses *Essais* pour lui offrir un écrin capable de le mettre en valeur. Il y renonce pourtant, s'en justifiant dans *L'Avertissement au lecteur* qui accompagne la publication des vers latins et des traductions de la Boétie en 1570 ; au sujet du *Discours*, et des *Mémoires de nos troubles sur l'Édit de janvier 1562*, autre texte en prose, il écrit : « Je leur trouve la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si malplaisante saison ». Antithèse euphémistique pour exprimer ses craintes que l'ouvrage ne soit surinterprété, récupéré, lu à contresens, dans le contexte de guerre civile qui est le sien.

Et, de fait, dès 1574, une édition du *Discours* circule, initiée par des partisans protestants qui modifient sans scrupules le manuscrit original. Une nouvelle édition paraît en 1578 sous le titre *Contr'un*. D'autres éditions fleurissent aux Pays-Bas ou à Genève : le *Discours* devient l'arme de dénonciation d'une monarchie catholique despotique et criminelle, et sonne comme un appel à la révolte. Dans un tel contexte, Montaigne préfère renoncer à la publication du texte, selon ses propos, « mis en lumière, et à mauvaise fin ». Il faut attendre 1789 pour que le *Discours* soit publié dans une version enfin fidèle, et aussitôt récupérée par les révolutionnaires, qui y voient une invitation à l'insurrection. Cette lecture simplifiée et inexacte de l'œuvre se poursuit au siècle suivant : en 1835, une nouvelle publication paraît, opportunément au moment où plusieurs insurrections prolétariennes ont lieu à Paris et Lyon. Le discours est alors considéré comme un éloge de la démocratie. Au-delà des contresens possibles sur le sens premier du texte, ces multiples appropriations sont la preuve de la richesse interprétative que son écriture autorise, qui font son statut de classique dans la pensée politique. Le parcours associé pourra aider à lire le *Discours* dans une perspective mieux à même de rendre compte de la pensée du jeune humaniste : un éloge de la liberté et de la nécessité de penser par soi-même.

2. Montaigne, lettre à son père rédigée le lendemain de la mort de la Boétie. Cette lettre est publiée en 1571.

3. Anne du Bourg est exécuté en 1559.

4. Province du sud-ouest de la France.

Le « parcours » tel que défini dans les programmes de français au lycée articule l'étude de l'œuvre à celle des contextes génériques et historiques qui permettent de la situer, en ouvrant la réflexion des élèves aux champs de force littéraires, culturels, politiques et axiologiques qui traversent l'œuvre. À travers l'étude du *Discours de la servitude volontaire* de la Boétie, on verra que la liberté constitue l'origine du propos, comme l'a justement souligné Montaigne : « Il l'écrivit par manière d'essai en sa première jeunesse, à l'honneur de la liberté contre les tyrans »<sup>5</sup>. La liberté, thème central dans l'œuvre, au même titre que la servitude, est avant tout pour la Boétie un bien précieux, source de « bonheur » et de « félicité ». Elle est un bien naturel, à tel point qu'elle se confond avec l'humanité elle-même : être homme, c'est être libre ; redevenir libre, c'est « de bête redevenir homme ». L'emploi récurrent du « nous » atteste de cette volonté d'interpeller le genre humain en général, et d'écrire un ouvrage véritablement humaniste.

Ainsi, la défense de la liberté est un impératif : « Non seulement nous naissons avec notre liberté, mais aussi avec la volonté de la défendre ». Cette défense doit se faire avec courage, vaillance, « avec les ongles et les dents » s'il le faut. Pourtant, ce bien est fragile : « il se perd s'il n'est entretenu ». C'est une « semence frêle et mince », qu'il est bien plus aisé de perdre que de regagner. Paradoxalement, le plus grand obstacle à la défense ou à la conquête de la liberté semble être, selon la Boétie, le défaut de volonté, le manque de désir des hommes : « s'ils la désiraient, ils l'auraient ». Dès lors, tout le *Discours* est en quelque sorte consacré à l'élucidation de cette énigme : pourquoi les hommes, « dénaturés », ne désirent-ils plus la liberté ? L'une des explications apportées par l'écrivain tient à la force de l'habitude : alors que les peuples qui ne sont pas nés sous le joug, comme les Spartiates ou les Vénitiens, défendent et entretiennent la liberté « dès le berceau », ceux qui sont nés sous la tyrannie ont oublié leur nature, ils sont aveugles à leur condition, « ils ne ressentent pas le malheur d'être esclaves ». En cela, la Boétie rejoint l'un des thèmes majeurs des *Essais* : pour Montaigne, en effet, « l'habitude est une seconde nature » qui remplace la première. Comme l'a souligné Michel Butor dans ses *Essais sur les essais*, il existe un lien intrinsèque dans l'œuvre de Montaigne entre le portrait de la Boétie et celui du Cannibale : tous deux manifestent le même étonnement face au spectacle de l'obéissance.

Dès lors, un chemin se dessine pour défendre et entretenir la liberté : ce chemin devra être tracé par tous ceux qui, « plus fiers et mieux inspirés que les autres, sentent le poids du joug et ne peuvent s'empêcher de le secouer ». La solution viendra avant tout, nous dit la Boétie, de « l'étude », de « l'éducation » et du « savoir ». Le jeune écrivain place sa confiance dans « les livres », dans l'écriture : par son discours humaniste, si libre dans son ton et dans ses mots, il participe à la prise de conscience qu'il appelle de ses vœux.

---

5. *Les Essais*, livre I, chapitre XXVIII.